DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL CANTON DE SAINT OUEN L'AUMONE

COMMUNE DE FRÉPILLON

Frépillon, le 15 mars 2024

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Je vous invite à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

> Jeudi 21 mars 2024 à 21 h 00 Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR:

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023

BUDGET COMMUNAL

- 2 Compte de gestion 2023
- 3 Compte administratif 2023
- 4 Affectation du résultat 2023
- 5 Vote des taux de contribution directe
- 6 Budget Primitif 2024
- 7 Versement au budget annexe du clos du Boucher
- 8 Attribution des subventions aux associations sportives
- 9 Attribution des subventions aux associations de culture et de loisirs
- 10 Attribution des subventions aux associations (diverses)
- 11 Attribution d'une subvention au CCAS
- 12 Attribution d'une subvention à la Caisse des écoles
- 13 Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de la nomenclature comptable M57 (ville)
- 14 Provision pour créances douteuses

BUDGET ANNEXE ATELIERS LOCATIFS ET COMMERCES

- 15 Compte de gestion 2023
- 16 Compte administratif 2023
- 17 Affectation du résultat 2023
- 18 Budget primitif 2024
- 19 Provision pour créances douteuses

BUDGET ANNEXE CLOS DU BOUCHER

- 20 Compte de gestion 2023
- 21 Compte administratif 2023
- 22 Budget primitif 2024

URBANISME

- 23 Acquisition amiable d'immeuble par voie d'échange sans soulte
- 24 Rétrocession de parcelles pour un Euro symbolique
- 25 Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables
- 26 Dénomination de rues

27 Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Patricia ZEISS

Maire

95740